

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours

Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com

Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible
sur rendez-vous.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les **réunions du conseil** se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, **le 2^e mardi de chaque mois**. Ces réunions ont lieu à **19h30**, à votre hôtel de ville, qui est situé au **1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, à Notre-Dame-de-Bonsecours**. Il nous fait toujours un grand plaisir de vous accueillir à ces réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour évidemment.

SAVIEZ-VOUS?

Comme il est grand temps de réviser nos façons de faire afin de favoriser **la sensibilisation de la population envers un environnement vert**, nous avons doté l'édifice municipal d'écrans muraux. Ces écrans permettent aux personnes présentes lors des réunions d'avoir accès aux points qui sont à l'ordre du jour lors des discussions sur les différents sujets. Ils favorisent également une **économie de papier**, ce qui limitera le **gaspillage** et contribuera à réduire notre **empreinte écologique**.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier — Maire

Pierre Laflamme	Siège #1
Galia Vaillancourt	Siège #2
Louise Beaulieu	Siège #3
Pierre Ippersiel	Siège #4
Guy Charlebois	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



Le Bon Secours

VOLUME 21 NUMÉRO 3 – OCTOBRE 2015

Chers citoyens et citoyennes,

Nous désirons vous informer que madame Suzie Latourelle, directrice générale et secrétaire trésorière à la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours est malheureusement en congé de maladie pour une période indéterminée. En raison de cette situation, madame Cindy Bélanger Audy occupe le poste de directrice générale par intérim et secrétaire trésorière adjointe. Madame Katherine Turmel qui devait occuper le poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement à raison de 3 jours semaine, travaille, pour l'instant, 5 jours/semaine de façon à seconder madame Bélanger dans ses tâches.

Madame Bélanger et madame Turmel sont arrivées à la Municipalité depuis peu et pour cette raison, ne cumulent pas l'expérience de madame Latourelle et ainsi ne peuvent avoir l'expertise que celle-ci a acquise au fil des années c'est pourquoi, nous vous remercions de votre compréhension vis-à-vis celles-ci lors de vos demandes.

Soyez assurés que malgré cette situation, vous avez toute notre écoute et êtes au centre de nos préoccupations.

Carol Fortier
Maire

Suzie,

Tous les membres du Conseil désirent te souhaiter un prompt rétablissement!

Prends bien soin de toi!

Atelier d'écriture

À partir de cet automne, des ateliers d'écriture se tiendront dans les locaux de l'hôtel de ville de la Municipalité à raison d'une fois par mois, le mardi soir de 19 heures à 20 heures 30.

Je serai la personne responsable de cette activité où vous êtes conviés à venir jouer avec les mots.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des talents d'écrivain, mais qui sait, vous en avez peut-être sans le savoir, mais d'avoir le goût d'écrire, partager avec les autres et s'amuser. Cette activité s'adresse à toutes personnes de 15 à 80 ans et est gratuite.

Passez le mot!

Pour vous inscrire, appelez à la Municipalité au 819-423-5575.

Louise Beaulieu
Conseillère

Terre à donner...

Si vous désirez avoir de la terre, lorsqu'il y en a de disponible, nous vous invitons à venir compléter une demande à la Municipalité. Ainsi, lorsque de la terre sera disponible celle-ci sera acheminée vers le terrain le plus près, chez le citoyen qui en aura fait la demande,

Dans le même ordre d'idée, en raison des risques d'incendie que cela pouvait représenter, il nous a été demandé d'enlever tout le paillis qui était autour de l'hôtel de ville. Le paillis a été remplacé par de la pierre décorative. Si vous êtes intéressés à vous procurer du paillis, veuillez nous en faire la demande, appelez à la Municipalité au 819-423-5575.

Premier arrivé, premier servi. Il est évident que le paillis n'est pas pour les entrepreneurs.

Environnement...

L'inspectrice en bâtiment et en environnement se fera un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous seulement car malheureusement, elle n'est pas toujours au bureau...

L'obtention d'un permis pour les rénovations est nécessaire et obligatoire lors de tous travaux, qu'ils soient effectués à l'intérieur ou à l'extérieur.

Abris-tempo...

Du premier 1^{er} novembre d'une année au 15 avril de l'année suivante, un abri d'auto temporaire peut être installé. Celui-ci doit cependant respecter une marge de recul avant de 1,50 mètre et une marge latérale et arrière de 0,75 mètre. L'abri doit être construit de toile, plastique ou bois teint.

Un abris d'auto temporaire ne doit servir principalement qu'à des fins temporaires et qu'à des fins de stationnement de véhicules, seulement pendant la période autorisée

Ramassage de branches...

Afin d'accommoder la tâche du directeur des travaux publics, monsieur Marc Paquette, lorsqu'il effectue le ramassage des branches, nous vous prions de bien vouloir en disposer par petits paquets attachés de façon sécuritaire, d'une longueur maximale d'environ 4 pieds.

Ce petit geste qui sera très apprécié facilitera grandement le transport et le maniement de ces branches...

Merci beaucoup !

Un remerciement...

Lors du week-end du Rockfest à la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours ce n'est pas seulement la musique qui a attiré notre attention. En effet, en raison des fortes pluies, un barrage de castors a été emporté et toute l'eau contenue par celui-ci s'est déversée rapidement arrachant sur son passage un ponceau de la Côte Azélie de même que les glissières de sécurité.

C'est avec professionnalisme que Suzie Latourelle, Marc Paquette et Carol Fortier ont fait tout ce qui était possible pour permettre aux résidents de la Côte Azélie de circuler à nouveau.

La Municipalité a dû faire appel de façon urgente à des tracteurs, fournisseurs de ponceaux, pompiers, services d'urgence, etc... Madame Latourelle a immédiatement avisé le ministère de la Sécurité civile de l'urgence de la situation afin que tout soit fait de façon sécuritaire et que la Municipalité soit reconnue comme étant dans les mesures d'urgence ce qui permettait qu'une partie des dépenses engendrées soient remboursées par le gouvernement.

Tout ceci s'est fait par un travail qui a dépassé largement le 8 heures par jour et par une débrouillardise peu commune.

Vous n'en aviez pas entendu parler? C'est peut-être parce que les grandes choses se font souvent sans tambour ni trompettes... Et sans musique!

Merci encore d'avoir été au fort !



Programme P.I.E.D

Étant à la recherche d'un endroit pour offrir le programme PIED à l'automne, le CLSC a communiqué avec nous pour connaître les possibilités d'avoir une salle. Le programme PIED est un programme de prévention des chutes pour les 50 ans et plus qui est offert gratuitement 2 fois par semaine durant environ 1h, par un ergothérapeute pour un groupe de 12 à 15 personnes.

En tant que Municipalité ami des aînés (MADA), c'est avec plaisir que la Municipalité a décidé d'offrir gratuitement une salle pour la tenue de cette activité.

Si vous êtes intéressés, vous n'avez qu'à communiquer avec la Municipalité au 819-423-5575, pour donner votre nom et nous le ferons parvenir au CLSC. Les citoyens des villes environnantes sont également invités à venir dans nos locaux pour cette activité.

Votre calendrier 2016...

Comme à chaque année la municipalité fera imprimer un calendrier avec les dates des assemblées, ramassage des ordures etc...

Depuis quelques années les photos gardées pour celui-ci étaient des photos de paysage de la Municipalité. Cette année nous désirons privilégier l'histoire de la Municipalité donc nous sommes à la recherche de photos anciennes qui évoqueraient des moments d'histoire de notre ville.

Nous lançons un appel à tous de nous faire parvenir des photos, soyez assurés que nous les manipulerons avec le plus grand soin et une fois numérisées nous pourrions vous les remettre immédiatement.

Merci à tous!

Des gens de chez nous...

Le Bonsecours commence une nouvelle chronique dont l'objectif sera de faire valoir la contribution des citoyens de notre Municipalité qui, d'une façon ou d'une autre, méritent qu'on salue leur contribution.

LE VERGER BONSECOURS

En 1992, Pierrette et Jean-Pierre Charlebois se lancent dans un projet qui demandera de l'énergie et une détermination à toute épreuve : faire naître un verger dans des conditions parfois difficiles. Trois années seront nécessaires pour préparer le sol sur lequel a déjà été exploité une scierie. Mais, un sage agronome leur donne le conseil suivant : « Un arbre s'adapte toujours au milieu où il pousse ». Forts de cette conviction, ils sont conseillés par un propriétaire d'un verger de l'île d'Orléans pour choisir la variété de pommiers à planter. Le vieux sage agronome aura eu raison et les pommiers commencent à produire au début des années 2000.

Le verger est maintenant bien enraciné et offre ses fruits à une clientèle de plus en plus nombreuse. Merci à Pierrette et à Jean-Pierre.

LA CLEF DES CHAMPS

Voilà une ressource qui se développe sur notre territoire. La Clef des Champs est une résidence privée d'une capacité d'accueil de 9 personnes située sur la Côte du front, dans un endroit enchanteur. Cette résidence accueille des personnes âgées, mais offre aussi des services de répit pour permettre à des aidants naturels de prendre un peu de repos.

Éric Desrosiers qui en est le propriétaire s'efforce de réaliser une résidence pour des personnes qui ont besoin de services et d'un environnement agréable.

Merci d'être chez nous.



Des gens de chez nous...

LES SŒURS CHARET

Il y a quelques semaines, Éloïse Charet lançait, à Montebello, un volume dont le titre est « Jamais sans nos enfants ».

Ce livre raconte l'histoire fascinante d'Éloïse et de sa sœur Anna qui ont créé, à la fin des années soixante-dix, un orphelinat au Cambodge. Leurs activités se situent en pleine guerre dans ce coin de l'Asie du sud-est. Leur livre raconte toute cette histoire exceptionnelle où elles font preuve de créativité, de courage et d'une énergie remarquables. Si nous attirons votre attention sur cette réalisation c'est dû au fait que Éloïse et Anna Charet sont des femmes qui ont vécu leur enfance dans notre Municipalité. D'ailleurs, leur frère Paul réside toujours sur la ferme familiale, côte Ézilda et le fils d'Éloïse, Nicolas, réside dans la côte Angèle.

Vraiment ce volume est à lire : « Jamais sans nos enfants », Édition Bambou, 2015

Pierre Ippersiel
Conseiller

